



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de résultat de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-80865>

Département(s) de publication : **65**

Annonce n° **25-80865**

Travaux

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 25-44479

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Département des Hautes Pyrénées

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 22650001500012

Ville : TARBES

Code postal : 65013

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 65

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : RENOVATION DES INSTALLATIONS THERMIQUES AU COLLEGE PAUL ELUARD A TARBES

Code CPV principal - Descripteur principal : 45331000

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Marché ordinaire. Aucune variante n'est autorisée. Le délai d'exécution est de 18 mois (dont 3 semaines de préparation de chantier). Les travaux se dérouleront en site occupé et inoccupé

Critères d'attribution : 2-Valeur technique (en points) : 36 2.1-Qualité de la méthodologie technique et environnementale adaptée à ce marché (en points) : 24 2.2-Pertinence des moyens humains et qualifications mis à disposition pour ce marché (en points) : 9 2.3-Pertinence des moyens techniques utilisés pour ce marché (en points) : 3 3-Planning et phasage (en points) : 10 1-Prix des prestations (en points) : 54

Section 4 - Attribution du marché

Renseignements relatifs à l'attribution du marché et/ou des lots :

Nombre d'offres reçues : 5 Date d'attribution : 15/07/25 Marché n° : 250091 Inter Energies Se, Za Du Pesque, 64140 Lons Montant Ht : 732 018,00 Euros Sous-traitance : non. Renseignements

complémentaires : La consultation du contrat peut être effectuée à l'adresse de l'organisme acheteur.

Les tiers justifiant d'un intérêt lésé peuvent exercer un recours de pleine juridiction devant le juge administratif dans un délai de deux mois à compter de la publication du présent avis

Date d'envoi du présent avis à la publication : 16/07/2025